Fribourg. Suisse. — 45me année. — N° 159 Le numéro 5 centimes Vendredi 9 juillet 1915

RÉDACTION
ADMINISTRATION
BUREAU DES ABONNEMENTS
Imprimerie Saint-Paul
Avenue de Pérolles, Fribourg, Suisse

ABONNEMENTS

	1 mois	3 mois	6 mois	1 an
Suisse. .	Fr. 1 50	4 —	6 50	12 —
Etranger	» 2 80	7 —	13 —	25 —

On peut s'abonner à chaque bureau de poste
Les abonnements partent
du 1er et du 16 de chaque mois

LA LIBERTÉ

Journal politique, religieux, social

ANNONCES
AGENCE DE PUBLICITÉ
HAASENSTEIN & VOGLER
Rue St-Pierre
FRIBOURG

PRIX DES ANNONCES

Fribourg, canton	15 cent.	la ligne ou son espace.
La Suisse. . . .	20 »	
L'Etranger . . .	25 »	
Réclames. . . .	50 »	

Nouvelles du jour

Revers austro-allemand à l'est de la Vistule.

Le secteur d'Arras a été le théâtre, depuis le 7 au soir jusque dans la journée d'hier, d'une série d'actions très vives. Dans la soirée de mercredi, les Français ont fait une attaque au nord de Souchez, qui les a rapprochés du village et les a rendus maîtres d'une ligne de tranchées allemandes de huit cents mètres. Un canon est tombé entre leurs mains.

Au même moment, semble-t-il, les Allemands attaquaient de leur côté, plus au nord, entre Angres et Souchez, de l'autre côté de la route Béthune-Arras. Ils furent repoussés.

Hier matin, à six heures, les Français établis dans la position enlevée à l'adversaire, près de Souchez, voyaient celui-ci arriver sur eux dans un retour offensif. Il réussit à leur reprendre, dit la version française, *une centaine* de mètres de tranchées. Les Allemands prétendent avoir récupéré tout le terrain perdu, sauf le traditionnel « petit élément de tranchée » qui reste chaque fois aux mains de l'adversaire.

En même temps, les Allemands revenaient à la charge depuis la direction d'Angres, mais sans plus de succès que la première fois.

Enfin, les Français se lançaient de nouveau contre Souchez, sans agrandir leurs gains ou ce qui en reste.

Soissons a éprouvé un bombardement.

En Argonne, nuit infernale ; au petit jour, tentative d'attaque allemande tenue en respect.

Au sud de Saint-Mihiel, entre la Meuse et la Moselle, canon, fusillade, bombes dans les secteurs d'Apremont et de Pont-à-Mousson, théâtre des derniers échecs français. Une attaque française près d'Apremont aurait coûté à l'assaillant une nouvelle perte de prisonniers ; deux attaques allemandes au Bois Le Prêtre auraient été repoussées.

* * *

En Pologne méridionale, à l'est de la Vistule, l'événement n'a pas tardé à justifier nos prévisions sur la recrudescence des difficultés auxquelles allait se heurter l'entreprise austro-allemande contre Lublin et Cholm (*alias* Chelm). L'armée de l'archiduc Joseph-Ferdinand, qui s'avançait au nord de Krasnik, a rencontré des forces supérieures qui couvraient Lublin et a dû être ramenée en arrière après avoir repoussé de violentes attaques. Le prochain bulletin de Pétrograd nous apprendra les proportions exactes de l'échec autrichien.

* * *

Les Alliés ont commencé leurs opérations contre les Dardanelles le 19 février. Ils n'occupent encore que la *pointe de la presqu'île de Gallipoli*, soit une zone de cinq kilomètres de profondeur. Leur dernier grand effort visait à emporter la position de Krithia, centre de la première ligne de défense turque. Ils s'en sont rapprochés, mais n'ont pu y atteindre. Et Krithia n'est qu'un avant-poste. Derrière, il y a la montagne d'Atschimbaba, qui domine toute la presqu'île.

Le *Times* ne se laisse pas éblouir par les commentaires avantageux du dernier fait d'armes des Alliés. Il critique très acerbement la conduite des opérations. « Elle a été menée dès le début d'une façon misérable, écrit-il. A présent, il n'y a plus moyen de reculer. Il faut aller jusqu'au bout. Ce qu'il y a de pire, c'est l'incohérence des actes entre le ministère de la guerre et celui de la marine. La flotte a attaqué trop tôt ; l'armée a attaqué trop tard ; entre temps, l'ennemi a eu le loisir de se fortifier selon toutes les règles de la castramétation moderne. Il faut que les ministres en cause n'aient eu aucune idée des difficultés d'une pareille entreprise. On l'a abordée sans réflexion, avec la folle persuasion qu'un coup d'audace réussirait. »

* * *

La nomination des deux nouveaux sous-secrétaires d'Etat à la Guerre, en France, a déjoué un complot qui se mijotait au Sénat contre M. Millerand. A peine le gouvernement avait-il composé avec la Chambre, pour éviter un conflit dangereux, au sujet de la loi Dalbiez sur les « embusqués », qu'il s'est trouvé en face d'une intrigue sénatoriale conduite par MM. Clémenceau, Humbert, Doumer, Henry Bérenger et d'autres conjurés de moindre envergure. Un de nos correspondants de Paris a fait de fréquentes allusions aux menées ourdies contre le ministre de la Guerre et contre le généralissime. Cette fois-ci, la campagne de sape et de mine allait aboutir à l'explosion d'un « fourneau » sous les pieds de M. Millerand. Celui-ci a devancé l'ennemi. Pour démentir le reproche d'être, dans son département, un homme universel et d'avoir des appétits dictatoriaux, il a consenti à s'adjoindre deux nouveaux sous-secrétaires, l'un pour le service de santé, l'autre pour le ravitaillement. Il y a quelques semaines, M. Millerand avait déjà confié le ressort des munitions à M. Albert Thomas.

M. Viviani a tenu à ce qu'on sût qu'il y avait union parfaite dans le ministère et il s'est fait interpeller, hier jeudi, à la Chambre, par M. Fabre, député du Puy-de-Dôme, radical socialiste, qui a demandé dans quelles *conditions le ministre de la guerre* avait accepté des collaborations paraissant susceptibles de diminuer son autorité.

Le président du Conseil a répondu que le gouvernement avait été tout entier d'accord pour faire appel aux nouveaux collaborateurs, dont il a ensuite fait les plus grands éloges. Puis, il a demandé à la Chambre d'approuver ses déclarations par un ordre du jour de confiance, lequel a été adopté à l'unanimité, moins deux voix.

Mais l'harmonie de ce beau concert ne trompe personne. Les ennemis de M. Millerand sont irréductibles. Ils veulent l'annihiler, quand c'est pourtant l'homme qui, avec Joffre, a empêché le désastre auquel courait la France, par la faute des politiciens blocards.

* * *

Le chef du parti constitutionnel-démocrate russe, M. Milioukof, a dit au correspondant du *Secolo* à Pétrograd qu'il savait qu'il existait un traité entre la Russie, la France et l'Angleterre au sujet des Dardanelles et de Constantinople. Les Alliés ont convenu que, en cas de partage de la Turquie, la Russie aurait les deux rives de la mer de Marmara, les îles à l'entrée des Dardanelles, la Thrace turque, le golfe de Mytilène et Broussse. Le Bosphore serait partagé provisoirement en trois zones jusqu'à la fin de la guerre : Péra serait occupé par les Russes, Galata et Stamboul par les Français, la rive européenne des Dardanelles par les Anglais, la rive asiatique par les Français. Trois amiraux, trois généraux et trois commissaires civils représenteraient la Triple Entente.

LE DROIT DES GENS

Le Souverain Pontife et la Russie

Paris, 5 juillet.

Une lettre particulière me fait part du trait que voici :

Lorsque les troupes cantonnées à Pise reçurent l'ordre de se diriger vers le front, l'archevêque, le cardinal Maffi, se rendit à la gare et adressa aux soldats quelques paroles émues qui soulevèrent l'enthousiasme de la foule. Mais les bravos redoublèrent lorsque Son Eminence prononça, en manière d'adieu, les paroles que voici :

« Mes enfants, l'honneur de la patrie vous est confié. Vous le défendrez, je le sais, jusqu'à l'effusion du sang. Mais, que vous soyez vainqueurs ou vaincus, *revenez-nous les mains pures.* »

« Les mains pures ! » Tous les principes de la guerre non barbare se condensent dans cette formule. Le Souverain Pontife prépare une Encyclique sur le « Droit des gens ». Nous l'attendons avec impatience. La charte pontificale dissipera toutes les équivoques qu'ont accumulées, dans ces derniers temps, les journaux pour obscurcir et pour altérer le langage du Souverain Pontife. C'est l'Eglise qui a créé le « Droit des gens ». Pendant que la théologie catholique flétrit tous les excès, tels jurisconsultes admettent la légitimité de tous les crimes. A la guerre, — selon le célèbre Grotius — il est permis non seulement de blesser et de tuer, ce qui est la conséquence inévitable du combat, mais d' « assassiner » ; permis d' « empoisonner » ; permis de « passer au fil de l'épée » des populations entières, sans distinction d'âge ni de sexe ; permis de « transporter » ; permis de « saccager, brûler, dévaster » ; permis de « violer » ; permis de « réduire en esclavage » ; permis de « massacrer les prisonniers » ; permis de « piller, rançonner, déposséder, confisquer » ; permis de « dépouiller les sépultures ». « Imprimer la terreur », dit Eckius, est de droit à la guerre. Comme on reprochait à Turenne, en présence du général Bonaparte, l'incendie du Palatinat : « Turenne, répondit le vainqueur de Marengo, était dans son droit, s'il jugeait cette exécution utile à l'accomplissement de ses desseins. Les juristes ne blâment que la dévastation inutile. »

Tout autre est le droit chrétien. Benoît XV en rappellera les maximes *et cet exposé, je l'espère, fera rougir les* hommes d'Etat, les diplomates et les pédants qui soutiennent la licéité de tous les attentats et de toutes les infractions à la loi divine.

Parmi les belligérants de l'heure présente, deux peuples, les Allemands et les Russes, devront faire leur profit de ce rappel aux principes. Le Souverain Pontife a fait allusion aux cruels sévices exercés par les Russes contre les Polonais catholiques qui suivent le rite grec. Ces sévices ont trouvé tout à la fois un historien et un apologiste dans le général Mouravief-Amourski. Au cours d'un livre récent, imprimé à Nice, livre intitulé : *Mon livre orange. Antécédents, causes et effets de la guerre actuelle*, le général ne dissimule pas les méfaits dont ses compatriotes se sont rendus coupables à Lemberg. Mais, pour le sujet de Nicolas II, ces méfaits sont des exploits dignes de louanges. Voici ce que le général écrit, par exemple, au sujet de Mgr Szeptyckyi, archevêque de Lemberg, enlevé par les Russes, puis interné à Koursk : « Ce sinistre personnage a « commis tant de crimes qui rappellent « ceux de l'Inquisition qu'il n'était pas « étonnant que l'on s'attendît à le voir « arrêter par les autorités russes, lors « de l'occupation de Lemberg par l'armée du tsar. Mais, avec une astuce « vraiment jésuitique, ce magnat polonais décida de rester dans son palais. « La veille de l'entrée de l'armée russe, « il fit faire dans ses appartements un « simulacre de perquisition par la gendarmerie autrichienne et se dit ensuite « garder par la police comme un prisonnier politique. On ne fut pas dupe « de tout ce manège. Le général Broussilof le fit appeler et lui déclara que « ni lui, ni son entourage ne seraient inquiétés s'il donnait sa parole de ne « s'occuper que de son ministère. Mais, « dès le lendemain, l'archevêque prononçait à la cathédrale un sermon en « langue polonaise où il invitait la population à faire tout le mal possible aux « Russes. Il fut immédiatement arrêté et « envoyé, sous bonne garde, à Koursk. »

Le malheureux archevêque n'est malheureusement pas là pour relever ces impostures. Mais, du récit du général Mouravief, il résulte non seulement que l'archevêque de Lemberg a été interné pour le crime de catholicisme, mais qu'une bande de popes, après avoir chassé les prêtres catholiques, se sont installés dans leurs églises et que des milliers de catholiques, sous la menace du knout, ont dû se déclarer convertis au rite orthodoxe. Le Souverain Pontife est instruit de ces choses. Sa prochaine encyclique les signalera aux nations civilisées.

Aujourd'hui, le tsar semble vouloir accorder aux Polonais un peu plus de liberté. Mais faut-il prendre au sérieux les tardives concessions que suggère la défaite ?

Un député de Paris m'assure que notre ministre des affaires étrangères, M. Delcassé, a cru devoir adresser des observations à la chancellerie de Pétrograd sur les traitements infligés aux Ruthènes. Les meilleures promesses ont été données à notre gouvernement. Mais, jusqu'ici, ces promesses n'ont pas même reçu un commencement d'exécution. L'archevêque de Lemberg est maintenu en exil contre le droit des gens ; les prêtres catholiques emprisonnés ne sont pas rendus à la liberté, et seule la reprise de Lemberg a mis fin à la tyrannie des popes et à l'asservissement des catholiques ruthéniens. Le catholicisme grec, — disait courammment le comte Bobrinsky — est un attentat contre l'Etat. Nous ne lui devons que la prison et l'exil. Bobrinsky oubliait qu'il avait fait pendre huit Capucins, coupables de la même « forfaiture ». Je suis persuadé que, si la République le veut, de telles mœurs cesseront. Mais les hommes qui, chez nous, ont voté la séparation et voué à l'exil des milliers de religieux et de religieuses sont-ils bien qualifiés pour faire la leçon au schisme ?

Oscar Havard.

NOUVELLES RELIGIEUSES

Pour les chapelles automobiles militaires

La *Reichspost* de Vienne annonce que le Souverain Pontife a fait remettre au Vicariat apostolique de campagne autrichien, par l'intermédiaire du nonce à Vienne, la somme de 5000 couronnes en faveur de l'œuvre des chapelles automobiles de l'armée.

Ce don est le pendant de celui que le Saint-Père a fait en faveur de l'aumônerie militaire italienne.

Un jugement du tribunal de la Rote

A Rome, le tribunal de la Rote a rendu, après deux appels successifs devant l'une et l'autre de ses Chambres, sa sentence en dernier ressort sur l'action en nullité du mariage Boni de Castellane et Anna Gould. L'arrêt, fortement motivé en droit, décide : « Il ne conste pas de la nullité du mariage. » Ainsi se termine cette cause qui fit tant de bruit et où l'ignorance du droit canonique et les préventions trop facilement courantes, même chez des gens « bien pensants », contre la haute équité et la sagesse de la Cour romaine se donnèrent libre carrière.

Les *Acta Apostolicæ Sedis* du 21 juin 1915 contiennent in extenso l'arrêt précité, qui remplit 24 pages in-4°. En voici la substance :

Le mariage n'existe que si les parties se marient comme Dieu et l'Eglise le veulent. Toute erreur ou toute condition contraires à la nature et aux effets légitimes du mariage, acceptées de bonne foi ou voulues sciemment, émises même devant témoins par les parties, ou l'une d'elles avant de contracter, ne vicient le contrat matrimonial que s'il y a eu à ce sujet entre les futurs un *pacte formel* antécédant ou concomitant à *la célébration, qui détruirait substantiellement* l'engagement sacré qu'ils vont prendre. Telle est la doctrine reçue invariablement par la tradition catholique et observée par la jurisprudence constante du Saint-Siège.

Or, en fait, les juges du dernier appel, analysant, plus à fond et avec une sagacité décisive, les témoignages juridiquement reçus, estiment que, nonobstant les intentions, les dires, voire les desseins, contestés d'ailleurs, d'Anna Gould, protestante américaine, lorsque, avec la dispense *mixtæ religionis* et sans aucun empêchement dirimant, elle a contracté à New-York, devant l'Eglise catholique, avec Boni de Castellane, il n'y avait eu entre les comparants aucun pacte détruisant la nature même du contrat sacré.

Donc le mariage est déclaré valide et conséquemment à jamais indissoluble.

Nouvelles diverses

M. Stancioff, ministre de Bulgarie à Rome, a fait visite, hier jeudi, à M. Salandra et aux ambassadeurs de la Triple Entente.

— Le terme de souscription à l'emprunt national italien est prorogé jusqu'au 18 juillet.

LA GUERRE EUROPÉENNE

SUR LE FRONT OCCIDENTAL

Journée du 7 juillet

Communiqué français d'hier jeudi, 8 juillet :

Dans la région au nord d'Arras, plusieurs actions d'infanterie assez violentes se sont développées au cours de la soirée et de la nuit entre Angres et Souchez.

Au nord de la route de Béthune à Arras, une attaque allemande, précédée d'un très fort bombardement, a été complètement repoussée.

Au nord de la station de Souchez, nous avons prononcé une attaque permettant de nous rapprocher du village. Nous nous sommes emparés d'une ligne de tranchées allemandes après l'extermination de tous ses défenseurs à coups de grenades et de pétards. Nous avons progressé au delà. Nous avons fait quelques prisonniers et pris un canon.

Soissons a été bombardé.

En Argonne, la fusillade et la canonnade durèrent toute la nuit. Au lever du jour, dans la région de Marie-Thérèse, les Allemands essayèrent de sortir de leurs tranchées. Ils furent repoussés.

Entre la Meuse et la Moselle, nuit très agitée. Dans la forêt d'Apremont et au bois Le Prêtre, bombardement, feu de mousqueterie, jet de bombes et de pétards sans action d'infanterie, sauf entre Fey-en-Haye et le bois Le Prêtre, où deux attaques ennemies furent enrayées.

* * *

Communiqué allemand d'hier jeudi, 8 juillet :

A l'ouest de Souchez, les Français ont réussi à pénétrer sur une largeur d'environ huit cents mètres dans nos tranchées de première ligne. Une contre-attaque les en a de nouveau repoussés.

Une seconde attaque de l'ennemi a échoué sous notre feu. Le combat se poursuit au moyen de grenades à main pour la possession d'un petit élément de tranchées que les Français occupent encore.

Les attaques ennemies ont continué nuit et jour, sans aucun succès, contre les positions conquises par nous à l'ouest d'Apremont. Le nombre des prisonniers s'est augmenté de trois officiers et de plus de quatre cents hommes.

Sur tout le front occidental il s'est produit de violents combats d'artillerie.

Journée du 8 juillet

Communiqué français d'hier soir, jeudi, 8 juillet, à 11 h. :

En Belgique, une attaque allemande dirigée contre les tranchées dont les troupes britanniques se sont emparées le 6 juillet au sud-ouest de Pilkelm a été prise sous le feu de l'artillerie anglaise et de nos pièces de campagne et dispersée avec de très lourdes pertes.

Entre Angres et Souchez, l'ennemi a, ce matin, vers 6 heures, attaqué de nouveau nos positions au nord de la route de Béthune à Arras. Il a été repoussé.

Au nord de la station de Souchez, une contre-attaque allemande très violente a essayé de nous reprendre les tranchées dont nous nous étions rendus maîtres dans la soirée précédente. Elle n'a réussi qu'à réoccuper une centaine de mètres, sur un front total de 800 mètres de nos gains.

Dans le secteur de Quennevières, lutte à coups de grenades et de torpilles aériennes.

Sur la rive droite de l'Aisne, dans la région de Nogon, la lutte de mines s'est développée à notre avantage.

En Champagne, devant le fortin de Beau-Séjour, nous avons, par une explosion de mine, fortement endommagé les tranchées ennemies.

Entre la Meuse et la Moselle, la journée a été marquée par un violent bombardement à la Tête-de-Vache et à la Vaux-Ferry, dans la forêt d'Apremont, ainsi qu'au nord de Flirey.

M. Poincaré sur le front

Paris, 8 juillet.

M. Poincaré a visité mardi et mercredi les lignes de défense de la région d'Hébuterne et le terrain gagné à la ferme « Tout-Vent ». Il est ensuite allé féliciter le corps d'armée participant aux opérations au nord d'Arras.

Le général Gouraud amputé

Paris, 8 juillet.

Le général Gouraud, qui a dû être amputé d'urgence du bras droit à bord du navire qui le ramenait en France, est arrivé dans la matinée à Paris. Les fractures de la cuisse droite et de la jambe gauche ne sont pas accompagnées de plaies. On procédera à un examen radiographique de la hanche droite afin de préciser la nature des lésions vraisemblablement complexes de cette articulation.

L'état général du blessé est très satisfaisant.

Le général Rousski

Londres, 7 juillet.

Une dépêche de Pétrograd au *Morning Post*, confirmant la nouvelle suivant laquelle le général Rousski, qui dut quitter le théâtre de la guerre pour raisons de santé, va retourner prochainement sur le front en Galicie septentrionale, dit que cette nouvelle fait naître en Russie de grandes espérances.

Durée de la guerre

Berlin, 7 juillet.

Dans sa revue hebdomadaire *Zukunft*, (l'Avenir), Maximilien Harden répond à la question suivante : « La Russie sera-t-elle forcée de faire la paix pendant l'été ? »

Maximilien Harden répond énergiquement non à cette question, « car les réserves russes sont inépuisables ».

Les *Dernières nouvelles de Munich* déclarent que la guerre pourra durer encore un an. Le gouvernement prend ses dispositions au sujet des vivres, en vue d'assurer le ravitaillement des troupes pendant encore douze mois.

Arrestations d'ecclésiastiques

La manie du soupçon sévit en Italie : L'archiprêtre de Ponte Legno (province de Brescia) a été éloigné de la zone de guerre sous le soupçon d'espionnage.

Le curé de Manno a été arrêté sous la même inculpation.

Le torpillage de l' « Amalfi »

Rome, 8 juillet.

On mande de Venise au *Giornale d'Italia* :

« L'*Amalfi* a été torpillé à 30 kilomètres de la côte, à 7 h. (hier matin jeudi). La gravité de la voie d'eau ne permit pas d'essayer de sauver le navire. Les ordres furent donnés aussitôt pour sauver l'équipage. Le navire coula en moins d'une demi-heure. Les autres navires de la division accoururent pour recueillir l'équipage. Deux navires-hôpitaux ont été envoyés de Venise. 500 hommes ont été sauvés. »

De la difficulté d'écrire l'histoire

Comme pour nous faire sentir davantage que les impressions hâtivement recueillies n'auront jamais une valeur de documents, le *Petit Parisien* et le *Petit Journal*, organes populaires de grande circulation, ont publié simultanément, dans le numéro de vendredi 2 juillet, les récits de visites faites à Budapest par leurs envoyés spéciaux. C'est la suite d'une série de correspondances intéressantes.

M. de Smit, du *Petit Parisien*, a vu Budapest en noir :

L'aspect de la ville de Budapest, dit-il, où j'arrive le 19, est lugubre, et partout règne la plus grande anxiété ; dans la gare même je m'aperçois de ce malaise. Sur les quais et salles d'attente, la foule, composée de femmes et d'enfants, est très dense ; le Hongrois est généralement assez bruyant ; ce soir-là, on parle à voix basse. On croirait assister à la levée d'un corps. Que va-t-il se passer, semble-t-on se demander, si l'Italie et peut-être la Roumanie déversent leurs armées sur l'empire déjà si affaibli ?

Un pauvre cheval, qui reçoit plus de coups que d'avoine, me conduit cahin-caha à l'hôtel...

M. W.-M., du *Petit Journal*, a vu Budapest en rose :

J'ai retrouvé, dit-il, la capitale hongroise aussi animée, aussi gaie qu'autrefois. Pas plus qu'à Vienne, on ne s'y croirait en temps de guerre. On voit que personne ne sait la vérité. Les lieux de distraction, les théâtres sont bondés et la foule se presse dans les cafés qui sont d'étincelants palais...

Ce public hautain, vaniteux, qui à aucun moment n'a l'allure bon enfant, le sourire affable du Viennois, ne consent pas à renoncer à des plaisirs, à un apparat qui, avant tout, sont pour lui des signes de noblesse propres à satisfaire son orgueil démesuré. Le plus somptueux établissement, la confiserie Gerbeaud, n'a jamais fait autant d'affaires. Son propriétaire, un Genevois, que le peuple de Budapest compare volon-

tiers à Crésus, m'a déclaré qu'il était débordé par les commandes et que la centaine d'ouvriers qu'il occupe ne pouvaient arriver à fournir la clientèle.

Notez que les deux voyageurs ont visité Budapest à la même époque, le même jour. Celui du *Petit Parisien* dit qu'il est arrivé le 19 mai dans la capitale hongroise. Celui du *Petit Journal* écrit qu'il est parti de Vienne pour Budapest le 18 mai au soir. C'est la même ville, dans la même lumière, que ces deux observateurs ont scrutée. Il n'y a pas à douter de leur sincérité, de leur bonne foi, de leur désir de faire vrai. Concluez...

Echos de partout

UN DES SOSIES DE M. POINCARÉ

M. Poincaré a plusieurs sosies. Mais aucun n'a été plus souvent pris pour lui que son fidèle secrétaire général M. Decori.

Lorsque le président va inaugurer quelque exposition ou visiter un hôpital, il monte d'ordinaire dans une auto avec le général Duparge, et le fidèle secrétaire général civil le suit, avec un autre officier, dans une seconde auto.

Mais le protocole veut qu'à cent ou deux cents mètres avant d'arriver, la seconde voiture dépasse celle de M. Poincaré, de façon que M. Decori puisse être présent au moment où le président descend devant les autorités empressées à le recevoir.

Les personnages qui ne sont pas initiés à ce cérémonial ne manquent jamais de s'avancer vivement dès que la première voiture s'arrête, et ils saluent respectueusement M. Decori, en l'appelant Monsieur le Président long comme le bras.

Le secrétaire général, qui est résigné maintenant à ce quiproquo, arrête aussitôt l'orateur en disant :

— Vous direz vous-même tout cela à M. le Président tout à l'heure.

L'AUTOBAZAR

La guerre stimule les novateurs. L'un des plus grands épiciers parisiens a eu l'idée ingénieuse de faire construire une série de voitures-étalages qui parcourent le front, et dans lesquelles sont entassés les objets utiles ou agréables au militaire : brosses à dents, bretelles, savon, peignes, cartes postales enluminées aux drapeaux des Alliés, papier à lettre orné du portrait des grands chefs, blagues à tabac, pipes, porte-monnaie.

Ces véhicules mécaniques sont aux colporteurs d'autrefois ce que la guerre d'aujourd'hui est à celle des Romains. On les appelle, à l'arrière, les autobazars ; et c'est avec impatience qu'on attend leur passage, pour faire les emplettes devenues impossibles dans certaines régions dévastées par onze mois de guerre.

MOT DE LA FIN

Deux allumeurs de gaz, un vieux et un jeune, suivent la rue La Fontaine, à Paris, en regardant les réverbères coiffés du chapeau qui rabat leur lumière. Et le vieux dit au jeune :

— Mon vieux, vois-tu, quand je passe devant un bec que je ne dois pas allumer, ça me fait de la peine. C'est comme si j'abandonnais un enfant !...

CANTONS

BALE-VILLE

La réduction du nombre des députés. — La question de la réduction du nombre des députés revient sur l'eau à Bâle, après que le gouvernement eut proclamé l'inconstitutionnalité du décret du Grand Conseil concernant cette réduction. Le Département de justice propose cette *fois-ci au Conseil d'Etat la revision du §* 38 de la constitution cantonale. C'est par là qu'il aurait fallu commencer.

VAUD

La population de Lausanne. — Le 1er juillet, la ville de Lausanne comptait une population de 70,741 âmes (75,238 le 1er juillet 1914).

Il y a ainsi une diminution de 4497 âmes, causée par la guerre, et portant exclusivement sur le nombre des étrangers.

VALAIS

Les récoltes. — L'année 1915, au point de vue agricole, ne sera pas mauvaise en Valais. Les fourrages qu'on est occupé à rentrer ces temps-ci sont généralement abondants. La vigne promet beaucoup aussi.

Une séance orageuse au Grand Conseil de Genève

Genève, 8 juillet.

Le temps est orageux et l'atmosphère chargée d'électricité. On s'en est aperçu mercredi après midi, à la séance du Grand Conseil.

L'excellent déjeuner, servi au Parc des Eaux-Vives et arrosé des meilleurs crus, offerts par la municipalité des Eaux-Vives, auquel participèrent 92 députés sur 100 que compte notre petit parlement, a contribué aussi, pour une large part, aux incidents qui ont marqué la séance de l'après-midi.

Dans la matinée, je suis persuadé que chaque mandataire du peuple avait pris la résolution virile de conserver son esprit lucide et sa raison froide, mais « l'homme propose, et... la politique dispose » !

A onze heures précises, les députés réunis près du Jardin anglais écoutèrent les explications fournies par les deux auteurs des projets concurrents, MM. Charbonnet et Ody. On suivit ensuite le bord du lac jusqu'au Port-Noir ; les deux emprises marquées par des drapeaux de différentes couleurs attiraient tous les regards.

Déjà, à ce moment, l'honorable directeur des travaux publics supportait avec impatience et colère les objections formulées par les partisans du projet Ody.

La discussion fut interrompue ; on se rendit au Parc et chacun prit place autour de la vaste table installée dans la véranda, d'où l'on jouit d'une vue merveilleuse sur le lac et le Jura.

On toasta ferme ; M. Gignoux, vice-président du Grand Conseil et maire des Eaux-Vives, prononça une allocution charmante, et tour à tour prirent la parole MM. Boveyron, Charbonnet, Mussard, Sigg, Ody, Chauvet et Micheli. Vers 3 heures, par une chaleur caniculaire, on se leva de table et on gagna qui en automobile, qui en mouette, qui simplement à pied la salle des séances, à l'hôtel de ville.

Une vive escarmouche éclata dès le début, à propos de l'ordre du jour. Sagement, le bureau du Grand Conseil avait placé en tête le second débat sur le projet de loi concernant les réunions parcellaires. C'était un sujet de tout repos, qui ne risquait pas de passionner nos législateurs.

Mais, M. Frédéric Martin, démocrate, proposa d'intervertir l'ordre du jour et de commencer sans tarder la discussion sur le fameux projet de prolongement du quai des Eaux-Vives. La majorité en décida ainsi.

Prévoyant ce qui devait arriver, M. Ador, dans un discours excellent, juste et modéré, suggéra l'idée de renvoyer le débat à la session de septembre. Rien ne presse ; pourquoi brûler les étapes ? *Nous allons voter un projet, et, au point* de vue financier, nous ne savons pas jusqu'où son exécution nous entraînera.

Mise aux voix, cette proposition a été repoussée.

Le rapporteur de la majorité de la commission, M. Ody, donne lecture du projet amendé, ce qui a le don d'exaspérer M. Charbonnet et les gauches. M. Ody tient à préciser et à développer sa proposition ; il renouvelle ses critiques et démontre une fois de plus l'exagération du projet gouvernemental. Il exprime la crainte que les plans ne varient en cours d'exécution et il introduit une disposition qui donne pleine et entière garantie à cet égard.

M. Charbonnet relève le gant ; il dit qu'on suspecte sa parole, qu'il est indigné de la guerre qui lui est faite et des insinuations inspirées par la malveillance, qu'il est honnête homme, qu'il avale chaque jour un ou plusieurs « crapauds », selon le mot de Gavard, qu'il ne possède qu'un seul bien, son honneur, et que, en ce moment, il le défend.

M. Ody veut répondre, mais un tumulte grandissant couvre sa voix. MM. Taponnier, Fazy, etc., interviennent dans le débat ; l'orage finit par se calmer et on passe au vote.

L'article premier, amendé par la commission, est repoussé à l'appel nominal par 55 voix contre 27 et 5 abstentions.

Vraiment, en cette occurrence, notre Grand Conseil a donné un spectacle peu édifiant ; on se serait cru brusquement transporté au milieu d'une classe d'élèves indisciplinés.

On a repris ensuite la délibération sur les concentrations agricoles et on s'est séparé quelque peu honteux de s'être laissé dominer par un sentiment de colère absolument injustifié.

A moins que le referendum ne soit lancé contre la loi, Genève possédera sur la Rive gauche une spacieuse promenade disproportionnée aux besoins de la circulation et les gracieuses sinuosités du petit lac qui contribuent à la beauté du site seront remplacées, du Port-Noir à la jetée des Eaux-Vives, par une ligne droite chère aux ingénieurs et aux béotiens, mais qui scandalise les artistes et les gens de goût.

* * *

Sous la présidence de M. Lucien Gautier, professeur à la Faculté de théologie protestante, a été donnée une conférence sur Jean Huss et la Réforme tchèque. M. Ernest Denis, professeur à la Sorbonne, a exalté l'hérésiarque du XVme siècle, et un universitaire de Prague, M. Masaryk, a prononcé une allocution.

On se demande à quel mobile ont obéi les organisateurs de cette manifestation intempestive.

Sans doute, ce n'est point pour être agréable aux catholiques. En fêtant Jean Huss, Luther, Calvin, nos concitoyens réformés se figurent sauver la pensée libre, comme ils disent dans leur jargon, et porter un coup fatal à la religion catholique. Pauvres Lilliputiens, gonflés de superbe et farcis de préjugés !

* * *

Le 2 juillet, au matin, un brouillard épais s'est répandu sur la campagne. Deux jours après, une invasion subite de mildiou a multiplié ses ravages dans le vignoble dont les vers avaient déjà considérablement diminué la récolte. On multiplie en vain sulfatages et soufrages ; la vigne donne l'impression d'un pauvre malade que l'on sustente artificiellement. Il faudra fatalement renoncer à la cultiver ; avec les brusques changements de température et les pluies fréquentes, notre pays devient de plus en plus une confrée à production herbacée.

G.

Le respect du dimanche

Quartier-général, Berne, le 5 juillet 1915.

Ordre concernant le service divin expédié aux commandants des unités d'armée et des garnisons de forteresses, aux commandants des corps de troupes et unités indépendants, aux commandants des troupes d'armée, pour eux et pour transmettre à tous les états-majors et unités subordonnés, et, pour prendre connaissance, aux services de l'Etat-Major de l'armée et au Département militaire suisse pour ses services :

Les plaintes au sujet du peu de respect manifesté par certains commandants de troupes pour les sentiments et les droits religieux de leurs hommes vont en augmentant. Les commandants de troupes supérieurs doivent parer avec la dernière énergie à cet état de choses.

Celui qui ne peut apprécier par lui-même la valeur du sentiment religieux doit du moins respecter ce que d'autres considèrent comme leur bien le plus précieux et le plus noble, et dont ils peuvent d'autant moins se passer que les temps sont plus sérieux.

Je prie les commandants de troupes supérieurs de faire en sorte que les points suivants soient scrupuleusement observés :

1° Le dimanche, jour du Seigneur, doit être tenu en honneur aussi dans l'armée. Les circonstances actuelles le permettent.

2° Partout où les conditions locales le permettent, on donnera l'occasion aux troupes d'assister au service divin de leur confession chaque dimanche et jour férié général.

Ceci s'applique aussi aux armes spéciales ; certains incidents qui m'ont été rapportés me font appuyer tout particulièrement sur ce point.

3° Dans les corps de troupes composés d'éléments appartenant à diverses confessions, on aura un service religieux séparé pour chaque confession (Instruction pour le service des aumôniers du 24 février 1914, art. 16, 20).

4° Les officiers donneront, comme en toutes circonstances, le bon exemple, en faisant preuve du plus grand respect pour les convictions religieuses d'autrui.

L'Adjudant général de l'armée :
Colonel-divisionnaire Brügger.

L'AFFAIRE COLOMBI

On nous écrit :

Lorsque M. Colombi a écrit sa lettre à la *Liberté*, il n'avait sous les yeux que ma première correspondance. C'est dommage, parce qu'il est à présumer que M. Emilio Colombi nous aurait donné des détails encore plus variés sur les hautes relations qu'il entretient avec l'état-major italien.

La réputation de M. Colombi comme admirateur et ami de l'Italie était déjà faite avant la guerre, dans les milieux officiels italiens, et, comme le dit M. Colombi lui-même, grâce à sa collaboration à la presse suisse. Mais quel genre de collaboration donc ? Nous ne pensons pas que ce fut grâce aux articles sur les C. F. F. ou sur l'exposition nationale, mais bel et bien grâce à ses articles nombreux dans les journaux de la Suisse romande et de la Suisse alémannique qui faisaient valoir adroitement et basées sur des éléments d'information authentiques les raisons d'agir de l'Italie, les aspirations de celle-ci sur l'Irrédenta autrichienne, la confiance de l'armée italienne en la personne de son généralissime Cadorna, etc. Ingrate Italie, si elle ne s'était pas souvenue de tout ce travail apologétique de M. Colombi en Suisse, lorsque celui-ci arriva à Rome, la valise à la main et une demi-douzaine de légitimations en poche, qui l'accréditaient comme correspondant de guerre d'une série de journaux suisses importants, capables d'influencer à eux seuls un peu toute l'opinion publique !

Ce n'est pas par l'amitié de quelques officiers qu'on obtient les faveurs que s'est assurées M. Colombi. Il faut des décisions officielles pour arriver à être servi par la *Stefani* concurremment aux journaux du pays. M. Colombi s'est vanté même de jouir de facilités concernant la censure de ses envois.

Est-il nécessaire d'éplucher très longuement ce que M. Colombi nous raconte de ses connaissances distinguées à l'Hôtel Excelsior et Suisse de Milan, des services qu'il a rendus à quelques familles en peine de nouvelles de leurs ressortissants en Autriche, des précautions prises à l'égard des correspondances confiées ? M. Colombi admet la possibilité que son casier postal à Chiasso ait pu servir à un échange abusif de quelque lettre suspecte et il paraît savoir aussi que cette surprise lui venait de Romanshorn, mais il affirme que c'était à son insu. L'autorité militaire ne partage pas cet avis, semble-t-il ; l'enquête démontrera qui a raison.

Mais pourquoi M. Colombi ne veut-il pas se constituer devant les autorités militaires et préfère-t-il risquer une condamnation en contumace ?

LA SUISSE ET LA GUERRE

A la frontière badoise

On nous écrit d'Aarau :

Un de ces derniers jours, un jeune Argovien, habitant une petite ville allemande des bords du Rhin, se présentait à la frontière, qu'il désirait franchir pour se rendre à l'appel de sa patrie, à Lucerne. Le sous-officier badois, chef du poste-frontière, refusa tout d'abord le passage, malgré la présentation par l'Argovien de son ordre de marche. Le sous-officier allemand disait avoir l'ordre formel de ne laisser passer personne. Notre compatriote ne voulut point entamer de longs pourparlers ; mais ne se tenant cependant pas pour battu, il se dirigea vers le plus prochain bureau de télégraphe, afin d'informer le Département militaire suisse de ce qui lui arrivait. Cette résolution en imposa au sous-officier allemand, qui, se ravisant, courut après le jeune Suisse et parlementa avec lui. L'Argovien rappela notamment que les autorités suisses n'avaient jamais entravé le retour des soldats allemands rappelés dans leur pays. Il suffit que, après une nouvelle présentation de l'ordre de marche, notre compatriote put passer sans encombre la frontière.

— Le *Journal de Thaingen* (Schaffhouse) rapporte que le poste de garde allemand de la frontière, près de Thaingen, va être renforcé considérablement. La commune frontière badoise de Gottmadingen recevra une garnison de quelques centaines d'hommes. On ne connaît pas les raisons de ces mesures militaires.

— Devant la cour pénale de Constance ont comparu un certain nombre de personnes accusées de contrebande de lettres. Parmi les accusés se trouvait la femme du professeur suisse Paul Pictet. Toutes ont été condamnées à deux jours de prison.

La neutralité des lacs tessinois

On nous écrit de Lugano, le 8 :

Le *Popolo e Libertà* est informé de Locarno, que, à la grande surprise du public, depuis quelques jours, sur les bateaux à vapeur faisant le service régulier du lac Majeur, on remarque, à côté des douaniers italiens, un soldat de l'armée royale complètement équipé. Que signifie cela, les bateaux étant considérés comme terrain neutre ?

M.

Juridiction de guerre

Le Conseil fédéral a décidé de renvoyer devant les autorités cantonales les contraventions à l'article 213, alinéa 3, de l'organisation militaire (interdiction de vente de chevaux, mulets, moyens de transports à partir de la mise de piquet). Ce renvoi n'aura lieu que pour les cas qui se seront produits depuis le 1er avril dernier.

Sont exceptés cependant les cas ayant une importance particulière ou ayant trait à des questions de principe, qui seront, comme par le passé, renvoyés aux juges d'instruction fédéraux et au tribunal pénal fédéral.

TRIBUNAUX

L'affaire Saria

Dans l'affaire de l'Autrichien Saria et du Suisse Ehrsam, accusés d'espionnage au profit de l'Autriche, le jury zuricois ayant répondu négativement à la question de culpabilité, les deux accusés ont été acquittés. Les frais ont été cependant mis à leur charge.

L'affaire Piaget

Mme Rebecca Piaget, prévenue d'avoir accusé dans un article de journal les Sœurs de la Croix-Rouge allemande d'avoir inoculé du virus au lieu de sérum à des soldats français, a comparu devant le tribunal de police à Neuchâtel.

L'article écrit par Mme Piaget avait paru dans la *Feuille d'Avis de Neuchâtel* du 27 octobre 1914. Dans un article paru le 12 décembre 1914, Mme Piaget rétracta ses allégations. La lecture du premier de ces articles provoqua naturellement une grande indignation.

Le 7 octobre, le *Corriere della Sera* avait publié un article semblable.

La plainte fut déposée par le président du Comité central des sociétés de la Croix-Rouge allemande, M. de Pfuel.

Le procureur général requérait la condamnation de Mme Piaget, pour diffamation, à la peine de 200 fr. d'amende avec sursis. Le procureur général conclut en outre à la publication du jugement dans la *Feuille d'Avis*.

Voici le jugement :

« Le tribunal,

« Attendu :

« Que dame Piaget a publié dans la *Feuille d'Avis* un article contenant la phrase suivante : « Une garde-malade, qui revenait de Paris, citait 34 — d'autres nous ont dit 100 — Sœurs de la Croix-Rouge allemande injectant du poison aux blessés au lieu de sérum. »

« Que cette imputation vise non un particulier mais une pluralité de personnes, un « corps » ;

« Qu'il faut examiner dès lors s'il s'agit dans l'espèce d'un « corps » au sens de l'art. 340 al. 1 du code pénal ;

« Que la plainte a été portée par le président du Comité central de la Croix-Rouge allemande en son nom et au nom des Sœurs attaquées ;

« Que l'imputation de dame Piaget relative aux Sœurs de la Croix-Rouge allemande ne vise pas l'activité des sociétés de la Croix-Rouge allemande, ni celle de leur Comité central, ni celle du président dudit Comité ;

« Qu'elle vise seulement l'activité de quelques Sœurs appartenant aux dites Sociétés ;

« Que, sous une forme impersonnelle et imprécise, l'imputation de dame Piaget ne porte atteinte ni à l'honneur du plaignant ni à celui des Sociétés qu'il représente, mais seulement à l'honneur de personnes indéterminées.

« Que l'allégation de dame Piaget ne tombe pas sous le coup de l'art. 340 C. P. « *Libère dame Piaget* de la poursuite dirigée contre elle et met les frais à la charge de l'Etat. »

Le jugement du tribunal de police neuchâtelois équivaut à l'absolution de toute diffamation collective. Il faut souhaiter qu'il ne fasse pas jurisprudence.

La sentence a été accueillie par de telles manifestations que le président a été obligé de faire évacuer la salle.

---

8 *Feuilleton de la LIBERTÉ*

On tue dans l'ombre

PAR CHARLES FOLEY

Costa hésita, cherchant une échappatoire. Zani, qui avait horreur de toute dissimulation, lui évita la peine de mentir une seconde fois :

— Avouez donc, Costa, que votre gondolier m'a aperçu sur la piazzetta. Il courut vous avertir de mon retour à Venise. Sautant aussitôt en gondole, coupant au plus court tandis que nous flânions sur la lagune, vous avez pu, faisant force de rames, facilement nous devancer. Votre but était de me rejoindre soit en chemin, soit à la Scura.

— Ne vous l'ai-je pas avoué? fit Gian Costa en s'efforçant toujours de rire, bien que la paisible sincérité de Zani le déconcertât visiblement. J'ai mission expresse de vous parler... Je suis chargé de vous communiquer certaines instructions auxquelles vous devrez vous conformer...

— Quel zèle ! Quel empressement ! J'en suis profondément touché. Mais je verrai bientôt mon père : il me communiquera ces fameuses instructions.

— Pas plus qu'à Venise, vous ne rencontrerez le marquis à votre villa, car il est à Vérone et n'en reviendra que d'ici deux ou trois jours. Il lui faut ce temps pour remplir sa mission. Or, il importe que vous soyez informé au plus tôt... C'est pourquoi je n'ai pas craint de partir de nuit et de vous imposer ma présence, quitte à troubler le plus charmant des tête-à-tête.

Zani eut peur que cette nouvelle allusion aux instructions secrètes ne ravivât les appréhensions de la contessina. Le regard plein de sollicitude qu'il lança du côté de la jeune femme, fort émue en effet, n'échappa pas à l'attention de Gian. Ce dernier ne devina pas que l'inquiétude de Zani concernait Ninette seule ; il crut avoir intimidé le jeune Smeraldi, sinon par sa propre importance, du moins par l'importance de ceux dont il était le porte-paroles. Aussi reprit-il avec autorité :

— Etes-vous enfin prêt à m'accorder l'entretien que je réclame?

— Je suis prêt.

— Imaginez-vous que je vais m'expliquer devant cette dame?

— Pourquoi pas?

— Ne comprend-elle pas le dialecte vénitien ?

— Si, elle le comprend.

— *En ce cas, je ne puis parler devant* elle. Ce que j'ai à vous confier doit demeurer secret.

Zani lui tourna le dos et, avec une indifférence qui n'était pas jouée, laissa échapper :

— Comme vous voudrez ! Je suis d'ailleurs on ne peut plus mal disposé à m'occuper de politique...

— Ah ! Zani, sage et vertueux Zani, — ricana Gian Costa, — je suis surpris de vous trouver si obsédé d'amour que vous ne puissiez sacrifier une minute aux intérêts de Venise. Je vous croyais le cœur cuirassé contre les tendres œillades, ces poignards de la femme ! Mais je constate que le seigneur Cupidon, prenant une éclatante revanche, a trouvé le défaut de la cuirasse et vous a planté dans le cœur la plus aiguë de ses flèches.

Zani resta aussi indifférent à cette prétentieuse et lourde gouaillerie qu'aux propos doucereux ou impérieux de Gian.

Si, d'autre part, ces paroles prouvaient à Ninette qu'elle était la première et l'unique passion de Zani, la jeune femme n'en estimait pas moins la plaisanterie fort déplacée. Le jettatore brun et roux ne lui en déplut que davantage. Il y eut un nouveau silence où Smeraldi et la contessina parurent oublier complètement leur passager. Et la situation devint si embarrassante pour Costa qu'il reprit avec dépit :

— Sachant au nom de qui je viens, vous ne pouvez refuser de m'écouter, d'autant, je vous le répète, que *mon* message est d'une extrême urgence. Venez avec moi à l'arrière du burchiello. Nous parlerons bas... puisque vous ne voulez pas éloigner votre amie !

Le signorino, ainsi que Ninette l'avait deviné, se faisait scrupule d'initier Costa à son bonheur avant de s'en ouvrir à son père et son à ami Bertani. L'insistance de l'intrus l'y força. Préférant une situation nette, Zani déclara :

— Vous vous trompez, Gian, cette dame n'est pas une amie. Elle est ma femme : la contessina Janine Smeraldi.

Cette déclaration si simple produisit sur Costa un effet aussi subit qu'extraordinaire. Il devint blême, vacilla, recula, puis alla s'appuyer à la cloison du burchiello, comme pris d'étourdissement.

Les petits mariés échangèrent un regard d'indicible surprise. Enfin Zani éclata de rire :

— Qu'avez-vous, Gian? Du diable si je me doutais que cette nouvelle vous causerait semblable émotion !

Mais, sincère et naturelle, la gaieté de Zani ne faisait qu'accroître le trouble de Costa.

— Jurez-moi, balbutia-t-il, jurez-moi que cette jeune dame est bien la contessa Smeraldi, votre vraie femme?

— Hé oui, ma femme tout ce qu'il y a de plus légitime, je vous le jure ! affirma le signorino dans un nouvel éclat de rire. Mais pourquoi l'annonce de mon mariage vous étonne-t-elle à ce point? Savez-vous que, si j'étais jaloux ou seulement *défiant*, votre *singulière* contenance m'inspirerait les soupçons les plus romanesques !

Cela dit allègrement et sans arrière-pensée, le jeune Smeraldi se tourna vers Ninette et lui demanda en affectueuse déférence :

— Soyez assez aimable, Janine, pour ôter votre voile. Je vous présente Gian Costa qui désire vivement déposer ses hommages à vos pieds.

Tandis que, soulignant ses derniers mots d'une emphase un peu moqueuse, Zani s'adressait à la jeune femme, Costa, dans une brusque tension de volonté, maîtrisa sa défaillance.

Le dépit d'avoir montré tant de trouble, alors que Smeraldi conservait tant de sang-froid, fit subitement monter une rougeur aux joues blafardes de Gian. Il se redressa, puis s'avança vers Ninette d'un pas ferme. Zani ne l'observait pas à ce moment ; mais la jeune femme remarqua le changement de physionomie du Vénitien. Plus d'étonnement ni de frayeur en ses yeux. Tous ses traits s'accentuèrent instantanément en expression résolue et farouche. Sa mine ingrate en devenait sinistre.

La contessina eut une sensation de peur. Mais déjà, le sourire aux lèvres, Gian Costa s'inclinait devant la jeune femme, lui prenait la main et la lui baisait galamment. Se relevant, il adressa à Zani des félicitations banales, mais empressées, louant la grâce et la beauté de la « délicieuse comtesse ».

— Maintenant que vous savez les nom, titres et qualités de ma belle amie, — interrompit Zani, — vous pouvez, devant elle, vous acquitter de votre mission. Je vous écoute attentivement.

Gian ne put dissimuler sa gêne.

— Je vous entretiendrai de cela plus tard... quand nous serons seuls.

— Eh bien, passons à l'arrière du burchiello, comme vous me le proposiez. La contessina nous excusera de l'abandonner quelques secondes.

(A suivre.)

Sommaire des Revues

Le Correspondant. 25 juin. I. La neutralité militaire de la Savoie du Nord : L. Paul-Dubois. — II. *Silhouettes de guerre.* Le grand-duc Nicolas : Miles. — III. Histoire belge du grand-duché de Luxembourg : Pierre Nothomb. — IV. Carnet de route d'un officier de dragons : Lieutenant X... — V. Le ministère britannique de coalition et la conscription : Franc Levray. — VI. Les Perses d'Eschyle : André Bellessort. — VII. Des canonnières, des bâtiments légers !... — *L'aide qui pourrait nous venir d'Amérique* : Olivier Guiheneuc. — VIII. La guerre et l'organisation internationale de la charité en Suisse (IV) : Max Turmann. — IX. La plaine de Hongrie. — *La Puszta et l'Alföld*, avec une carte : Charles Stiénon. — X. L'orientation de la Roumanie et de la Bulgarie. — XI. Notes et aperçus : scènes et portraits d'avant-guerre ; le professeur Cramb, prêtre d'Odin : Henri Bremond. — XII. Chronique politique : Intérim. — XIII. Bulletin bibliographique.

Les changements d'adresses, pour être pris en considération, devront être accompagnés d'un timbre de 20 centimes.

L'ADMINISTRATION.

FRIBOURG

Le passage des grands blessés

Le premier train de grands blessés passera à la gare de Fribourg dimanche matin 11 juillet, à 1 h. 20. Il s'y arrêtera trois minutes.

Le commandant de gendarmerie nous prie de publier à ce sujet les lignes suivantes :

Le service d'ordre sera fait par le corps de sûreté du bataillon des pompiers et de la gendarmerie. Le corps de sûreté marquera, avec des cordes, l'emplacement réservé au public sur le quai, et il maintiendra libre la partie du quai située devant les bureaux de la gare, ainsi qu'un passage entre le dépôt des bagages à main et les voies, afin de permettre le service des trains et la distribution des dons destinés aux blessés. Le public voudra bien faciliter ce service et se servir des nombreux accès au quai de la gare pour se rendre sur les emplacements où il y aura le moins de monde afin d'éviter ainsi une pression sur un point.

Il est recommandé de ne pas attendre le dernier moment pour déposer les dons aux endroits indiqués, car il pourrait se produire alors un encombrement et il serait difficile que tous les dons fussent distribués.

Le transport des grands blessés sera combiné avec un transport de troupes sanitaires prisonnières en Allemagne et en France, de sorte que les convois dureront quinze jours environ, les trains français passant à notre gare à 1 h. 20 du matin et les trains allemands vingt minutes plus tard, à 1 h. 40.

Pour les transports de personnel sanitaire, le service d'ordre sera le même, avec cette seule différence que, les dons n'étant pas autorisés, les cartes délivrées pour les convois de grands blessés n'auront aucune valeur pour les trains sanitaires.

Les personnes au bénéfice de cartes sont priées de franchir la corde au passage établi entre le dépôt des bagages à main et les voies.

* * *

Le comité fribourgeois d'intérêt public, chargé de la réception des trains de grands blessés en gare de Fribourg, fait un pressant appel à la population, afin que celle-ci se souvienne de sa générosité coutumière et fasse parvenir au plus tôt dans les dépôts les dons destinés aux glorieux mutilés de la guerre.

Ces dépôts sont installés chez Mme Bættig-Perroulaz, magasin de cigares, rue de Romont ; Mme Bulliard, boulangerie-pâtisserie, rue de Romont ; Mme Arquiche-Duruz, magasin de cigares, rue de Lausanne ; Mme Brunisholz, magasin de cigares, au Pacha, route des Alpes ; Mme Meyer-Brender, Bazar fribourgeois, Pont-Muré.

Les dons qui parviendront au comité seront répartis entre les différents convois.

Un bureau de réception sera ouvert, au dépôt des bagages à main, une heure avant le passage de chaque train.

La sollicitude du public, aussi bien que celle du comité, s'étendra soit aux grands blessés français, soit aux grands blessés allemands.

Il est recommandé d'offrir du chocolat des fabriques fribourgeoises, du tabac, des cigares, des cigarettes, des fleurs et des cartes postales.

Le comité fribourgeois d'intérêt public a eu la délicate pensée de faire éditer une carte postale spéciale. M. Robert, professeur, a croqué, avec son talent coutumier, un des coins les plus pittoresques de la ville de Fribourg. La carte porte, en outre, les armoiries de la Suisse et de la ville, entourées de branches de chêne et de laurier ; en exergue, au-dessus d'un glaive, l'inscription : *Aux glorieux blessés, 1915*. Cette carte, qui est appelée à avoir un grand succès, sera vendue au profit des grands blessés. MM. Fragnière, frères, éditeurs, se sont chargés de la vente en gros.

Lors du passage des grands blessés, il y a quelques mois, la population de notre ville a montré toute sa sympathie et toute l'ampleur de sa charité chrétienne. Elle ne voudra pas rester en arrière aujourd'hui, et elle tiendra à donner une fois encore la preuve qu'elle est accessible à la commisération pour toutes les misères qu'entraîne l'effroyable guerre qui se déroule à nos frontières.

Morts à la guerre

On a reçu, en Gruyère, la nouvelle de la mort, au service de la France, d'un jeune homme de Grandvillard, Henri Décrind. Engagé dès le début de la guerre, notre compatriote ne marchanda pas son courage. Il vécut la rude existence des tranchées avec une vaillance qui ne se démentit jamais. Atteint d'une balle, dans un combat de la région d'Arras, Henri Décrind mourut en chrétien, le 16 juin. Sa famille reçut la fatale nouvelle mardi, 6 juillet.

Henri Décrind n'avait que 25 ans.

— Mercredi matin a été célébré, à l'église du Collège, un office de *Requiem* pour le repos de l'âme d'un élève de 5e littéraire du gymnase allemand, Alfred Baux, de Mulhouse (Alsace). Après avoir combattu sur le front oriental et suivi une école de sous-officiers, Alfred Baux dut être interné au lazaret de Halle, sur la Saale, où il a succombé dans la nuit du 20 au 21 juin. Il n'avait que 19 ans.

Le buste du B. P. Canisius

On a commencé, ces jours-ci, dans le jardin qui se trouve devant le Collège Saint-Michel, les travaux d'installation du buste du B. P. Canisius, l'œuvre magistrale de M. le professeur Regazzoni.

Institut de Hautes Etudes

Mlles Christiane Ebel de Rouen ; M.-Th. Bondallaz, à Fribourg ; Renée Bordeaux, de Thonon, viennent d'obtenir le diplôme de Hautes Etudes après avoir passé avec grand succès la seconde série d'examens requis.

Concert en faveur des aveugles du Jura

On a déjà parlé de la jolie audition musicale de lundi dernier. Si nous y revenons, c'est pour en relever un point qui nous paraît encore digne de remarque. Nous voulons constater le mérite des productions de quelques élèves aveugles et de leur maîtresse, aveugle elle aussi.

Qu'un garçon de quinze ans exécute fort proprement la difficile *Valse chromatique* de B. Godard, cela peut déjà surprendre ; mais que ce tour de force soit accompli, et d'excellente façon, par un jeune homme aveugle, voilà qui est plus remarquable. Soit dans les morceaux pour violon, soit dans les pièces pour piano, on a été frappé, lundi soir, de la grande netteté d'exécution. Le travail de préparation, on peut aisément se le figurer, a dû être considérable, malgré les avantages de l'écriture Braille.

Le programme du concert paraissait chargé ; mais il était si varié qu'il n'a pas semblé long. Le petit chant de Lise et surtout le chœur à trois voix mixte ont montré que l'Institut du Jura possède le secret de mener avantageusement de front les cultures vocale et instrumentale.

On a relevé déjà le mérite des solistes et des chœurs ; nous ne pouvons qu'être heureux de voir avec quel empressement chanteuses et chanteurs ont prêté leur concours à la si sympathique œuvre des jeunes aveugles : ils en ont été remerciés par une tirade de vers fort délicats lus en Braille par un élève.

Le cœur se serre quand on voit un jeune homme, une jeune fille se diriger à tâtons vers le piano et effleurer de la main le clavier pour s'orienter. Aussi semble-t-il que l'on doive être heureux d'encourager le réel talent de ces pauvres déshérités de la nature et de leur témoigner la sympathie que méritent leur travail et la valeur de leurs exécutions.

Examen des écoles primaires

Demain matin, samedi, à 8 h., examen de la 5me classe des filles des Places (bâtiment d'école de Gambach) ; à 2 h., de la 6me classe des filles des Places.

Le pont de Sugiez

A l'occasion de travaux qui s'exécutent au pont sur le canal de la Broye, à Sugiez, le public est invité, jusqu'à nouvel avis, à circuler avec prudence et à une allure modérée sur ce pont. Le passage des véhicules lourdement chargés est momentanément interdit.

SOCIÉTÉS

Chœur mixte de Saint-Nicolas. — Ce soir, vendredi, à 8 h. ½ précises, assemblée générale extraordinaire dans la salle inférieure de la Maison de justice.

Société de gymnastique l'Ancienne. — Course au Moléson. Rendez-vous des participants samedi, à 7 h. ¼ du soir, au local Hôtel de l'Aigle Noir. Départ pour Bulle par le train de 7 h. 50. En cas de mauvais temps, renvoi au samedi suivant 17 juillet.

Etat civil de la ville de Fribourg

Naissances

27 juin. — Prus Zaleska, Hélène, fille de Stanislas, de Jaroslaw (Galicie), ingénieur à Lemberg, et de Marie, née Kallenbach, rue des Fougères, 2.

28 juin. — Gasser, Elisabeth, fille de Walter, commis, de Langnau (Berne), et de Marie, née Herren, Petit Montreux.

30 juin. — Lauper, Mélanie, fille de Pierre, jardinier, de Saint-Sylvestre et Chevrilles, et de Bertha, née Läderach, Stalden, 3.

Décès

30 juin. — Rösli, née Faivre, Marie, veuve d'Antoine, repasseuse, de Pfaffnau (Lucerne), 79 ans, rue des Alpes, 28.

Despond, née Pittet, Pauline, veuve de Joseph, de Macconnens (Fribourg) et Biolley-Orjulaz (Vaud), 62 ans, Planche supérieure, 238.

Calendrier

SAMEDI 10 JUILLET

Les SEPT FRÈRES martyrs

Les sept Frères furent martyrisés à Rome sous les yeux de sainte Félicité, leur mère, qui les encourageait à mourir pour la foi et qui fut martyrisée elle-même quatre mois après.

MERCURIALE AGRICOLE

Travaux des champs. — En raison de la nouvelle mobilisation des chevaux, qui a coïncidé avec la fenaison à la montagne, on se ressent dans nos campagnes de l'absence de nombreux chevaux pour l'usage des machines agricoles. Cette mobilisation donne lieu à maintes récriminations ; on critique surtout le fait que, contrairement aux prescriptions fédérales, on ait pris de nombreuses juments portantes et que tous les agriculteurs n'aient pas été traités de la même façon. Ainsi, il y a des villages où il n'y a presque plus de chevaux, tandis que d'autres n'en ont fourni que deux ou trois pour l'armée. On ne trouve pas équitable non plus la disposition qui dit que l'indemnité de louage des chevaux cesse dès qu'elle a atteint le prix d'estimation de la bête. On ne comprend pas une pareille disposition. Ou bien la Confédération doit acheter les chevaux, ou elle doit payer la location prévue par la loi et par l'ordonnance s'y rapportant. Il ne faut pas oublier que, s'il perd son cheval, le propriétaire doit débourser quelques centaines de francs pour en acheter un nouveau. En général, la valeur d'estimation des chevaux est trop minime.

Fourrages. — La récolte des foins a été hâtive et s'est faite, en général, avec rapidité, ce qui a permis de rentrer, en plaine, une quantité considérable de fourrage, dont la qualité est fort supérieure à celle des années précédentes. En conséquence, le foin est plutôt à la baisse ; il se vend de 4 fr. 20 à 4 fr. 50 le quintal.

A la montagne, les fenaisons, facilitées par un temps relativement beau, se sont poursuivies cette semaine-ci avec entrain. Là encore, la récolte est abondante et de bonne qualité.

Céréales. — La moisson a commencé dans la plaine. Bien des champs de blé ont été « versés » par les orages et les pluies de l'autre semaine. La récolte en souffrira certainement un peu. Voici les prix moyens des céréales payés sur les marchés du canton de Fribourg pendant le mois de juin : froment, 38 fr. 50 ; seigle, 34 fr. ; avoine, 34 fr. 50 ; orge fourragère, 35 fr.

La paille de l'année dernière se vend de 5 à 6 fr. le quintal.

Pommes de terre. — Les pommes de terre sont un peu partout en pleine floraison. On a commencé à arracher les variétés hâtives. Les tubercules sont nombreux et atteignent déjà une belle grosseur ; il n'y a pas de maladie du tout. La future récolte s'annonce donc bien. Nos populations auront ainsi un aliment de première nécessité à bon marché, et l'engraissement des porcs et du gros bétail en sera facilité, ce qui n'a pas été le cas l'année dernière.

Dès l'arrivée des pommes de terre nouvelles sur le marché, les prix ont baissé de 2 à 3 fr. par 100 kilos, fait qui ne s'était pas vu depuis fort longtemps.

Les pommes de terre nouvelles se payent au détail de 12 à 14 francs les 100 kilos.

Bien qu'il n'y ait pas de maladie pour le moment, on recommande aux agriculteurs de sulfater deux ou trois fois les pommes de terre durant la période de végétation. D'expériences faites à ce sujet, il résulte que le rendement des champs sulfatés est de beaucoup supérieur à celui des champs qui ne le sont pas. Une bouillie cuprique à 2 % suffit dans tous les cas.

Lait. — Le mouvement de hausse du prix du lait continue. Sur vingt ventes signalées dans le canton de Vaud, les laits de fabrication se sont payés de 17,5 à 21 centimes, et les laits de consommation, de 19,5 à 21,3 centimes le kilo. Pour les ventes faites à partir du 10 octobre 1915, la plupart pour une année, l'augmentation moyenne sur les prix actuels est de 4 centimes par kilo. Dans notre canton, les fabriques et la plupart des laitiers ont haussé de 1 à 1 ½ centime le prix du litre de lait.

Bétail. — Au marché des veaux de lundi dernier, à Fribourg, il a été présenté une cinquantaine de sujets qui se sont payés de 1 fr. 50 à 1 fr. 66 le kilo de poids vif. Des marchands genevois ont même payé 1 fr. 80 le kilo. Ces prix sont aussi élevés que ceux du marché si réputé de Langenthal. Alors que les années précédentes, les marchés des veaux de Fribourg finissaient le 1er mai, cette année-ci, ils semblent devoir se continuer tout l'été. Depuis le 1er janvier, il a été amené plus de 2400 veaux et depuis le 1er mai plus de 500. Sur le marché de Bulle, où il y a également pas mal de veaux gras (46), ils se sont payés, la semaine dernière, de 1 fr. 40 à 1 fr. 64.

Le bétail de boucherie de premier choix continue à être très recherché. On a payé, cette semaine ci, jusqu'à 1 fr. 50 le kilo les génisses et les bœufs gras.

BULLETIN MÉTÉOROLOGIQUE

Technicum de Fribourg

Du 9 Juillet

BAROMÈTRE

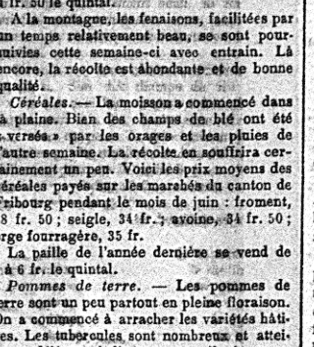

THERMOMÈTRE C.

Juillet	4	5	6	7	8	9	Juillet
8 h. m.	17	17	18	19	16	17	8 h. m.
1 h. s.	20	23	22	21		19	1 h. s.
8 h. s.	22	22	23	23	21		8 h. s.

HUMIDITÉ

8 h. m.	86	81	81	81	81	81	8 h. m.
1 h. s.	81	75	75	75		81	1 h. s.
8 h. s.	81	61	69	61	61		8 h. s.

TEMPS PROBABLE

dans la Suisse occidentale

Zurich, 9 juillet, midi.

Peu nuageux. Chaud. Pas de pluies importantes.

NOUVELLES DE LA DERNIÈRE HEURE

La politique et la guerre

Londres, 9 juillet.

La *Morning Post* constate avec regret que les politiciens français recommencent à faire sentir leur influence sur le gouvernement dans des conditions fâcheuses pour celui-ci.

La frontière hollando-belge

Milan, 9 juillet.

De Londres au *Corriere della Sera* :

Il se confirme que toute la frontière hollando-belge est fermée entièrement à la circulation.

Accusations antianglaises

Berlin, 9 juillet.

Wolff. — *(Officiel.)* — La *Gazette de l'Allemagne du Nord* écrit sous le titre : « Le mépris des Anglais pour la neutralité scandinave » :

« Nous possédons maintenant un rapport détaillé sur le mépris témoigné par les navires anglais pour la neutralité des pays scandinaves.

« Le 30 juin, le vapeur *Pallas*, de Flensburgh, fut arrêté dans le Feldenfjord, dans les eaux territoriales norvégiennes, à 2 milles et demi de la côte, par le vapeur de pêche armé anglais *Pemby-Castle* et grièvement endommagé par deux obus tirés sur son gouvernail. Le *Pallas* fut retenu par le vapeur anglais jusqu'à l'arrivée d'un croiseur auxiliaire britannique qui se trouvait dans ces parages.

« Celui-ci se plaça à côté du vapeur *Pallas* et fit descendre de ce dernier les hommes, qu'il arrêta comme soumis au service militaire.

« Entre temps, arriva sur les lieux un petit garde-côtes norvégien, qui fit remarquer aux Anglais qu'ils violaient le droit des gens et demanda que le *Pallas* fût relâché et que ses hommes fussent livrés.

« Grâce à l'attitude énergique du commandant norvégien, les Anglais répondirent à ces exigences.

« Dès que le gouvernement norvégien apprit l'incident, il protesta immédiatement à Londres.

« C'est là un nouvel exemple du peu de souci que manifeste l'Angleterre pour les droits des neutres.

« Nous espérons, continue la *Gazette de l'Allemagne du Nord*, que le gouvernement norvégien saura se montrer énergique et mettre fin à une telle attitude. »

Les munitions de guerre

Londres, 9 juillet.

Havas. — A la Chambre des communes, M. Lloyd-George, répondant à une question, déclara que le gouvernement anglais a décidé d'assumer la direction de tous les établissements et de tous les laboratoires travaillant en vue d'invention en corrélation avec la question des munitions de guerre.

Sur le front oriental

Innsbruck, 9 juillet.

(A.) — On mande de Lemberg que les pertes austro-allemandes en Pologne depuis le 5 juillet sont évaluées à plus de quarante mille tués et blessés et à huit mille prisonniers.

Les environs de Krasnik, où l'on se bat depuis le 6 juillet, sont jonchés de cadavres. Les Russes repoussent vigoureusement les attaques ennemies et, en certains points, ont même pris l'offensive. Les Russes se dirigent sur la Vyznika et la Sanna, refoulant l'ennemi.

Généraux russes tués

Pétrograd, 9 juillet.

On annonce encore la mort des généraux Podimof, Olentief et Rudnizky, tués dans les combats autour de Przemysl.

Bulletin russe

Pétrograd, 9 juillet.

Vestnik. — *(Officiel.)* — Communiqué de l'état-major du généralissime :

« Front nord. Dans la nuit du 7, l'ennemi a attaqué sans succès nos positions près de la gare de Mouravief.

« A l'ouest de la route Kalvaria-Souvalki, l'ennemi a réussi, le 6, à passer la Chemenka ; mais, le lendemain, il en a été de nouveau rejeté.

« Sur la rivière Orzyc, l'ennemi, dans la nuit du 7, a attaqué nos tranchées au sud-ouest du village de Jednonovetz, mais sans succès.

« Dans la journée, l'ennemi a réattaqué, mais il a été repoussé avec de grandes pertes.

« Front de Pologne. Sur la rive gauche de la Vistule, l'ennemi, dans la nuit du 7, se couvrant par d'énormes nuages de gaz délétères, a prononcé des attaques dans la direction de Bolimof sur un front de 12 verstes.

« Il a réussi, dans quelques secteurs, à enlever la première ligne de nos tranchées, mais, le lendemain, par une contre-attaque, nous avons rétabli la situation première, sauf sur le secteur proche de la route de Bolimof, où la lutte se poursuit encore.

« Front sud. Entre la Vistule et le Boug, l'ennemi n'a prononcé aucune attaque le 7 juillet.

« En même temps, nos troupes, dans la direction de Lublin, continuaient à développer avec succès l'offensive sur le secteur Ourjendof-Bykhava.

« Pendant les journées des 5, 6 et 7 juillet, nos troupes ont fait de nouveau 11,000 prisonniers, enlevé plusieurs dizaines de mitrailleuses et 1 drapeau.

« Sur ce secteur, l'ennemi est en retraite et nous le poursuivons.

« Pas de changement sur le Boug, la Zlotalipa et le Dniester. »

L'opinion du « Times »

Milan, 9 juillet.

De Londres au *Corriere della Sera* :

Le colonel Repington, critique militaire du *Times*, parlant de la dernière séance du conseil de guerre tenue au quartier général russe, dit que deux questions y ont été discutées concernant la suite des opérations.

« Les armées russes du centre doivent-elles se retirer au delà de la Vistule ?

« Les armées du sud, de leur côté, doivent-elles tenir sur les positions qu'elles occupent ou se retirer vers le nord ? »

Telles seraient les alternatives envisagées par l'état-major russe.

Le colonel Repington estime que le recul derrière la Vistule serait grave. « Si, dit-il, on peut détacher, du front central et septentrional, des renforts suffisants pour arrêter la marche de l'ennemi dans le sud, on sera tenté de maintenir les positions sur la Vistule, le Naref, le Bobr et le Niémen.

« Si, au contraire, il n'est pas possible d'entraver la marche austro-allemande sur le front méridional, ou si le manque de munitions est plus général encore qu'on ne le croit, il pourra être nécessaire de se retirer pour conserver la ligne intacte et empêcher un mouvement tournant de l'ennemi. »

Le colonel Repington estime qu'il importe d'éviter pour le moment toute rencontre importante, jusqu'à ce que les forces russes soient au point.

Allemagne et Etats-Unis

Washington, 9 juillet.

Havas. — Le gouvernement a pris possession de la station radio-télégraphique de Sayville, parce que le personnel allemand violait la neutralité américaine en envoyant des radio-télégrammes chiffrés.

Sayville était la seule station connue reliant encore directement l'Allemagne aux Etats-Unis.

Conseil des ministres autrichien

Rome, 9 juillet.

Selon une information de la *Tribuna*, un conseil des ministres autrichiens a eu lieu, ces jours derniers, à Laibach, pour discuter la question de l'envoi de nouveaux renforts sur le front italien. Les cercles viennois se préoccupent de l'avance italienne. Des détachements seront pris sur le front russe et envoyés sur la ligne Klagenfurt-Laibach-Gratz, pour arrêter l'offensive italienne.

Conseil des ministres italien

Milan, 9 juillet.

De Rome au *Corriere della Sera* :

Un second conseil des ministres a été convoqué hier soir. Tous les ministres, à l'exception de celui de la marine, amiral Viale, étaient présents.

Le conseil a duré de 5 à 8 heures.

Aucune communication n'a été faite à la presse.

Au Trentin

Rome, 9 juillet.

(A.). — La destruction par les Italiens de l'usine du Ponale, dont la force motrice était de neuf mille chevaux, a des conséquences importantes en ce que les villes de Rovereto et de Riva en sont désormais privées de la lumière et de l'énergie électriques. Les bulletins de la première semaine de guerre avaient annoncé la prise de Condino et de Storo. L'usine du Ponale conquise par les alpins, on peut supposer que la route transversale de Storo à Biacesa est entre leurs mains ou, dans tous les cas, sous la domination de leur tir.

Contre les suites de la guerre

Milan, 9 juillet.

Du *Corriere della Sera* :

Une circulaire du ministre de l'Intérieur à tous les préfets d'Italie donne des instructions sévères pour éviter la propagation des maladies contagieuses dans le territoire du royaume.

Les fausses accusations

Vicence (Vénétie), 9 juillet.

L'évêque de Vicence prend énergiquement la défense de deux prêtres de son diocèse inculpés d'espionnage.

Milan, 9 juillet.

De Sondrio au *Corriere della Sera* :

On annonce l'arrestation, à Bormio (Valteline), de deux chanoines de cette ville, MM. Mazza et Sosio, sous l'inculpation d'espionnage.

Milan, 9 juillet.

De Ferrare au *Corriere della Sera* :

Vers la mi-juin, des soupçons d'espionnage avaient été lancés contre les Capucins du couvent de Comacchio (province de Ferrare). La police fit alors une enquête, qui ne donna aucun résultat.

Aujourd'hui, l'affaire a été reprise, et, sur l'ordre du tribunal militaire de Bologne, le Supérieur, Père Pèlerin Monari, et trois religieux de Comacchio ont été arrêtés et conduits à Ferrare.

La perte de l' « Amalfi »

Milan, 9 juillet.

Le critique naval du *Corriere della Sera*, M. Pausario, parlant de la perte de l'*Amalfi*, croit que le navire se trouvait en haute mer pour s'opposer à une opération ennemie qu'il fallait à tout prix empêcher, même en courant les plus grands risques.

L'Achilleion de Corfou

Rome, 9 juillet.

La *Tribuna* dit tenir, de source digne de foi, que la villa de l'Achilleion, que l'empereur Guillaume possède à Corfou, sert de base de ravitaillement aux sous-marins allemands.

Les Etats balkaniques

Milan, 9 juillet.

De Nisch au *Corriere della Sera* :

Un homme politique grec, de passage à Nisch, a déclaré que la Grèce ne pouvait prendre part à la guerre tant que la Bulgarie demeurait neutre.

En Albanie

Rome, 9 juillet.

De Scutari à la *Tribuna* :

Le chef albanais Issa-Boletinaz s'est rendu avec toutes ses bandes armées aux troupes monténégrines lors de l'entrée de celles-ci à Scutari.

Le vieux chef a été envoyé à Cettigné.

Le feu à bord

Londres, 9 juillet.

Suivant un radio-télégramme de New-York, un incendie a éclaté dans la cale n° 3 du vapeur anglais *Minehaha*, jaugeant 13,000 tonnes et allant de New-York à Londres. Le vapeur combat le feu par ses propres moyens.

SUISSE

L'emprunt fédéral de 100 millions

Berne, 9 juillet.

V. — Le Conseil fédéral, en vue de se procurer de nouveaux moyens pour payer une part des dépenses extraordinaires causées par la mobilisation, a décidé d'émettre un emprunt de cent millions.

L'emprunt portera intérêt à 4 ½ % et ne pourra être dénoncé avant dix ans.

Il sera ensuite remboursable en trente annuités.

Pendant la période d'amortissement, le Conseil fédéral se réserve la faculté de dénoncer en tout temps l'emprunt, moyennant trois mois d'avertissement.

L'emprunt est représenté par des obligations de 100, 500, 1000 et 5000 francs de capital nominal et munies de coupons semestriels au 31 mars et 30 septembre.

Le 1er coupon écherra le 31 mars 1916.

Le Cartel des banques suisses et l'Union des banques cantonales suisses ont pris ferme et à option cet emprunt et l'offriront prochainement en souscription publique au prix de 96 ½ %. Le Conseil fédéral a approuvé le contrat passé avec les banques à ce sujet.

Assistance publique

Olten, 9 juillet.

La conférence des directeurs cantonaux de l'assistance publique, réunie sous la présidence de M. le conseiller d'Etat Burren, de Berne, a discuté le concordat intercantonal relatif aux secours au domicile pendant la durée de la guerre. Dix-sept cantons ont jusqu'ici adhéré au concordat intercantonal concernant l'assistance par la commune du domicile. La conférence a décidé de prolonger jusqu'au 31 décembre le délai du concordat, dont les effets devaient cesser le 31 juillet.

La conférence s'est prononcée en principe en faveur d'un concordat définitif, à conclure après le rétablissement de la paix, au sujet de l'assistance publique intercantonale.

Soldats russes évadés

Schiers, 9 juillet.

Deux soldats russes ont réussi à s'évader d'Autriche et sont arrivés en Suisse par le col du Schweizerthor. Ils avaient été internés à Bludenz.

Noyée

Schaffhouse, 9 juillet.

Près de Flurlingen, deux garçonnets de 3 à 5 ans qui jouaient dans un petit bateau sont tombés à l'eau et se sont noyés tous les deux.

Orage

Brienz, 9 juillet.

A la suite d'un violent orage, qui s'est abattu sur la région de la Planalp et du Rothorn, les torrents ont débordé et causé des dégâts considérables. Plusieurs passerelles ont été emportées, ainsi qu'un pont sur lequel passe la route cantonale.

A Brienz, les pompiers ont dû être alarmés.

Abonnements par la poste : 20 cent. en plus.

†

Mademoiselle Emma Chiffelle, en religion Sœur Céline-Aimée, Sœur de la Charité, à Chambéry ; Mademoiselle Thérèse Chiffelle, Mademoiselle Laure Chiffelle, Monsieur Marcel Chiffelle, Monsieur Jules Chiffelle, Mademoiselle Marguerite Chiffelle ; Madame veuve Véronique Chenaux, à Fribourg ; Monsieur Emile Chenaux, à Fribourg ; Mademoiselle Emma Chiffelle, à Fribourg ; Madame veuve Guillard-Chiffelle, à Lausanne ; Madame veuve Chiffelle-Corsand, à Bulle ; Monsieur et Madame Alphonse Théraulaz, ancien conseiller d'Etat, et leur famille à Fribourg ; Mademoiselle Mélanie Chenaux, à Pont ; Madame Magdeleine Macheret, à Vuisternens ; les familles Chiffelle, Esseiva, Dupraz, Thurler, de Vevey, Remy, Muller, Nicod, Burgy, Jambé, Glasson, Bise, Egger, Fietta, Pittetoud, Bertschy, Clément, ont la profonde douleur de faire part de la grande perte qu'ils viennent d'éprouver en la personne de

MONSIEUR

Aimé CHIFFELLE

leur regretté père, gendre, beau-frère, neveu et cousin, décédé pieusement le 8 juillet, à l'âge de 53 ans, muni des secours de la religion.

L'office d'enterrement aura lieu samedi 10 juillet, à 9 heures du matin, à l'église Saint-Jean.

Départ de la maison mortuaire : Grand'Fontaine, 24, à 8 ¾ h.

R. I. P.

†

Société des artilleurs fribourgeois
Fribourg

Messieurs les membres sont priés d'assister aux funérailles de leur regretté collègue

Monsieur Aimé CHIFFELLE

sergent

L'office d'enterrement aura lieu samedi 10 juillet, à 9 h. du matin.

Départ de la maison mortuaire : Grand'Fontaine, 24, à 8 ½ h.

Tenue militaire obligatoire. Rendez-vous à 8 h. ¾, devant le domicile mortuaire.

R. I. P.

ON DEMANDE

personne sérieuse, sachant faire bonne cuisine et tous les travaux d'un ménage soigné.

S'adresser sous H 2679 F, à *Haasenstein & Vogler, Fribourg.* 2443

†

Société de secours mutuels de la Ville de Fribourg et des campagnes fribourgeoises

Messieurs les membres sont priés d'assister aux funérailles de leur regretté collègue

Monsieur Aimé CHIFFELLE

vice-président

L'office d'enterrement aura lieu samedi 10 juillet, à 9 h. du matin.

Départ de la maison mortuaire : Grand'Fontaine, 24, à 8 ½ h.

R. I. P.

†

Musique de Landwehr
Fribourg

Messieurs les membres sont priés d'assister aux funérailles de leur regretté collègue

Monsieur Aimé CHIFFELLE

membre passif

L'office d'enterrement aura lieu samedi 10 juillet, à 9 heures du matin.

Départ du domicile mortuaire : Grand'Fontaine, 24, à 8 ½ h.

R. I. P.

†

Société fédérale de gymnastique l' « Ancienne », Fribourg

Messieurs les membres sont priés d'assister aux funérailles de leur regretté collègue

Monsieur Aimé CHIFFELLE

membre passif

L'office d'enterrement aura lieu samedi 10 juillet, à 9 h. du matin.

Départ de la maison mortuaire : Grand'Fontaine, 24, à 8 ½ h.

R. I. P.

†

La Société fribourgeoise des Arts et Métiers

a le regret de faire part du décès de

Monsieur Aimé CHIFFELLE

membre actif

Les membres sont priés d'assister à l'enterrement qui aura lieu samedi 10 juillet, à 9 heures du matin.

Départ de la maison mortuaire : Grand'Fontaine, 24, à 8 ¾ h.

R. I. P.

†

Section fédérale des Sous-Officiers
Section de Fribourg

Messieurs les membres sont priés d'assister aux funérailles de leur regretté membre honoraire

Monsieur Aimé CHIFFELLE

sergent
ancien président

L'office d'enterrement aura lieu samedi 10 juillet, à 9 h. du matin.

Départ de la maison mortuaire : Grand'Fontaine, 24, à 8 h. ½.

Tenue militaire obligatoire. Rendez-vous à 8 h. ¾, devant le domicile mortuaire.

R. I. P.

†

Société de chant
de la ville de Fribourg

Messieurs les membres sont priés d'assister aux funérailles de

Monsieur Aimé CHIFFELLE

membre passif

L'office d'enterrement aura lieu samedi 10 juillet, à 9 heures du matin.

Départ de la maison mortuaire : Grand'Fontaine, 24, à 8 ½ h.

R. I. P.

†

« Cæcilia »
Chœur mixte de Saint-Jean

Les membres de la Société sont priés d'assister aux obsèques de

Monsieur Aimé CHIFFELLE

membre bienfaiteur de la Société

qui auront lieu samedi 10 juillet, à 9 heures, à l'eglise de Saint-Jean.

R. I. P.

†

Club alpin suisse
Section Moléson

Messieurs les membres sont priés d'assister aux funérailles de leur regretté collègue

Monsieur Aimé CHIFFELLE

membre de la section

L'office d'enterrement aura lieu samedi 10 juillet, à 9 h. du matin.

Départ de la maison mortuaire : Grand'Fontaine, 24, à 8 ½ h.

R. I. P.

†

La Commission de l'Usine à gaz a le regret de faire part du décès de son regretté membre

Monsieur Aimé CHIFFELLE

L'office d'enterrement aura lieu samedi 10 juillet, à 9 heures.

Départ du domicile mortuaire : Grand Fontaine, 24, à 8 ½ h.

R. I. P.

Fille de cuisine

est demandée

à l'Hôtel de l'Union, Bolle

A REMETTRE

pour cause de mobilisation, un

magasin d'épicerie

bien situé. — Peu de reprise.

S'adresser : **Beauregard, 4.**

A LOUER

pour le 25 juillet, dans le haut de la ville, un

appartement de 7 pièces

cuisine, cave, galetas et part à la buanderie.

S'adresser **par écrit,** sous H 2553 F, à *Haasenstein & Vogler,* à *Fribourg.* 2324

LIQUIDATION TOTALE

Chapellerie F. WEISS, rue de Romont, 21

Occasions exceptionnelles, toutes les marchandises vendues au prix de facture. Chapeaux de paille, de feutre, casquettes, bérets, casquettes Collège et Technicum, cravates, chaussettes, cannes, parapluies, cartes postales. Divers meubles tels que : 1 bureau, 1 pendule, 1 glace, 2 vitrines pour cravates et parapluies, 2 porte-cannes et parapluies, 1 buffet, 2 tables, 1 réchaud à gaz à 2 trous, chaises, tabourets, 2 tiges laiton avec lampes électriques et abat-jour. Outillage de chapelier, fers, plot, etc., 1 monture de vitrine nickelée, tablettes en verre double, divers pieds nickel pour cravates et chapeaux, 1 tourniquet et 1 album pour cartes postales. 2275

AU PRIX UNIQUE
KRŒNER-NAPHTALY
FRIBOURG

35 Fr.

Les vêtements au prix unique 35 fr. sont toujours les plus chics et les plus avantageux.

MILITAIRE

Uniformes, pantalons de cavalerie et d'infanterie

Fabrique, à Zurich,

demande tailleurs et tailleuses

connaissant bien ce travail et qui prendraient du travail à la maison.

Offres à adresser sous chiffres Z. W. 3122, à l'agence de publicité **Rudolf Mosse, Zurich,** *Limmatquai, 34.* 2422

50 ouvriers sont demandés

aux travaux de la correction de la Glâne

à RESSUDENS

Se présenter au chantier.

WORBEN-LES-BAINS

— Station Lyss —

Sources ferrugineuses et de radium de premier ordre contre **RHUMATISME, ANÉMIE, NEURASTHÉNIE**

Excellents résultats prouvés. — Prix modérés.

Installations confortables. — Prospectus. — Téléphone N° 55.

H 2695 Y 1649 **F. TRACHSEL-MARTI.**

BERNHEIM & Cie
FRIBOURG
Rue de Lausanne, N° 2 & 4

A LA VILLE DE PARIS

BERNHEIM & Cie
FRIBOURG
Rue de Lausanne, N° 2 & 4

Notre GRANDE VENTE extraordinaire
CONTINUE

NOUS OFFRONS DANS TOUS LES RAYONS
DES OCCASIONS TRÈS REMARQUABLES ! ! !

Il nous reste encore, en grande quantité, les articles suivants :

LIMOGE POUR ENFOURRAGE 150 cm. de large, excellente qualité et jolis dessins — Le mètre **0.95**

INDIENNE POUR ENFOURRAGE 150 cm. de large, magnifiques dessins à fleurs — Le mètre **0.98**

ESSUIE-MAINS en très bonne qualité, avec bordure rouge ou à carreaux — Le mètre **0.38**

COUPONS DE MOUSSELINE coton, avec ou sans bord, dessins variés — Le coupon de 2 mètres **0.95**

SACOCHES depuis 50 cent.

LINGERIE pour DAMES excessivement bon marché !

BLOUSES BLANCHES et couleurs pour dames, avec grand rabais !

BAS EN COTON noir, pour dames tricotés 2×2 — La paire **0.85**

CEINTURES depuis 25 cent.

CHEMISES POUR HOMMES très bonne cotonne rayée, avec ou sans col. La pièce **1.75**

PANTALONS pour hommes, en cotonne rayée très solide et bien cousus non doublés **2.95** entièrement doublés **3.75**

CHAUSSETTES POUR HOMMES rayures fantaisie La paire **0.25**
CHAUSSETTES VIGOGNE La paire **0.38**

CRAVATES POUR HOMMES façons différentes A choisir ! La pièce **0.20**

CHAPEAUX pour HOMMES et GARÇONS, à partir de 30 cent. la pièce ! ! !

A LA VILLE DE PARIS, FRIBOURG